

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 13 décembre 2021

Délibération n° 2021-0861

Commission principale : proximité, environnement et agriculture

Commune(s) :

Objet : Rapport des délégataires de services publics - Activité de production et de distribution de chaud et de froid urbains par les sociétés ELM, EGMI, Elyde, Vénissieux Energies, V3E et PNE - Exercice 2020

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Commande publique

Rapporteur : Monsieur Philippe Guelpa-Bonaro

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 26 novembre 2021

Secrétaire élu(e) : Monsieur Michaël Maire

Affiché le : jeudi 16 décembre 2021

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burricand, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, M. Chambon, M. Charlot, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubot, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, Mme Giromagny, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Sarselli, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Zdorovtsoff (pouvoir à Mme Collin), M. Vieira (pouvoir à M. Badouard), Mme Sechaud (pouvoir à Mme Edery), Mme Saint-Cyr (pouvoir à M. David), Mme Runel (pouvoir à M. Gomez), M. Rantonnet (pouvoir à M. Quiniou), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Kabalo (pouvoir à Mme Prost), M. Godinot (pouvoir à Mme Etienne), M. Girard (pouvoir à Mme Fontaine), M. Galliano (pouvoir à M. Da Passano), Mme Fontanges (pouvoir à M. Charlot), Mme Dupuy (pouvoir à M. Smati), Mme Dubois Bertrand (pouvoir à M. Maire), M. Diop (pouvoir à M. Legendre), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), Mme Delaunay (pouvoir à Mme Brossaud), M. Chihi (pouvoir à Mme Collin), Mme Charnay (pouvoir à M. Debû), Mme Chadier (pouvoir à Mme Sarselli), Mme Cabot (pouvoir à M. Bub), Mme Burillon (pouvoir à Mme Sibeud), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), M. Brumm (pouvoir à M. Collomb), M. Boumertit (pouvoir à M. Groult), M. Blein (pouvoir à M. Da Passano), M. Blache (pouvoir à Mme Nachury), M. Barge (pouvoir à M. Cochet), Mme Arthaud (pouvoir à M. Millet).

Conseil du 13 décembre 2021**Délibération n° 2021-0861**

Commission principale : proximité, environnement et agriculture

Commune(s) :

Objet : Rapport des délégataires de services publics - Activité de production et de distribution de chaud et de froid urbains par les sociétés ELM, EGMI, Elyde, Vénissieux Energies, V3E et PNE - Exercice 2020

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Commande publique

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de services publics et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

L'article L 1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil de la Métropole au titre de l'exercice 2020, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public (DSP) ainsi qu'un rapport d'activités, assorti d'une annexe, permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Métropole de Lyon est compétente en matière de chaud et froid urbains. Les services publics correspondants ont, notamment, été gérés au moyen de 6 contrats pour l'année 2020 :

- concernant le réseau Centre Métropole (Lyon 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème}, Bron, Villeurbanne hors Saint-Jean, Vaulx-en-Velin la Soie, Vénissieux nord périphérique), un contrat de DSP avec la société ELM (groupe Dalkia) arrivant à terme le 31 décembre 2041,

- concernant le réseau Plateau Nord (Rillieux-la-Pape, Sathonay-Camp, Fontaines-sur-Saône, Caluire-et-Cuire, Lyon 4^{ème}) un contrat de DSP avec la société PNE (groupe Engie) arrivant à terme le 31 décembre 2040,

- concernant le réseau Grande Ile (Vaulx-en-Velin hors la Soie et Villeurbanne Saint-Jean), un contrat de DSP avec V3E (groupe Dalkia) arrivant à terme le 31 décembre 2034,

- concernant le quartier de Lyon La Duchère, un contrat de DSP avec la société Elyde (groupe Dalkia) arrivant à terme le 30 juin 2021,

- concernant Givors, un contrat avec la société EGMI (groupe IDEX) arrivant à terme le 30 juin 2042,

- concernant Vénissieux (sud périphérique), un contrat de DSP avec la société Vénissieux Énergies (groupe Dalkia) arrivant à terme le 31 décembre 2038.

Les tableaux ci-après présentent, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers.

Indicateurs d'activité	2018	2019	2020	Variation 2019-2020	
				relative	tendance
Contrat Centre Métropole - ELM					
ventes de chaleur (en GWh, hors export)	403,8	458,8	462,7	+ 0,8 %	→
ventes de froid (en GWh)	41,1	36,7	32,9	- 10,4 %	↘
taux d'énergies renouvelables et de récupération	48,8 %	50,2 %	55,9 %	+ 11,4 %	↗
Contrat Plateau Nord - PNE (contrats Engie/Valorly avant 2020)					
ventes de chaleur (en GWh)	92,3	92,4	95,1	+ 2,9 %	↗
taux d'énergies renouvelables et de récupération	94,7 %	87,5 %	91,4 %	+ 4,5 %	↗
Contrat /Grande Ile - V3E (contrat Engie avant le 1^{er} juillet 2019 /consolidation pour 2019)					
ventes de chaleur (en GWh)	93,8	97,0	93,2	- 3,9 %	↘
taux d'énergies renouvelables et de récupération	62,3 %	59,7 %	59,2 %	- 4,1 %	↘
Contrat Lyon La Duchère - Elyde					
ventes de chaleur (en GWh)	47,1	48,2	44,9	- 6,7 %	↘
taux d'énergies renouvelables et de récupération	59,2 %	65,8 %	68,8 %	+ 4,6 %	↗
Contrat - contrat EGMI					
ventes de chaleur (en GWh)	17,1	16,7	17,6	+ 5,0 %	↗
taux d'énergies renouvelables et de récupération	54,6 %	52,8 %	+ 57,9 %	+ 9,7 %	↗
Contrat Vénissieux - Vénissieux Énergies					
ventes de chaleur (en GWh)	126,7	126,1	123,3	- 2,2 %	↘
taux d'énergies renouvelables et de récupération	50,0 %	53,7 %	50,0 %	- 6,9 %	↘
Données consolidées					
ventes de chaleur (en GWh)	780,9	839,1	836,7	- 0,3 %	→
taux d'énergies renouvelables et de récupération	56,7 %	56,4 %	59,9 %	+ 5,9 %	↗
rigueur météorologique (degré jour unifié) hors juin, juillet et août	2 009	2 050	1 923	- 6,2 %	↘

La rigueur météorologique a baissé par rapport à 2019. L'année 2020 est la 2^{ème} année la plus douce depuis 1921 (station météo de Bron), après 2014. Les ventes d'énergie sont cependant relativement stables grâce au développement des réseaux (Centre Métropole, Givors) et à l'intégration du réseau de Sathonay-Camp pour le réseau Plateau Nord. Les réseaux de chauffage urbain de la Métropole alimentent environ 83 000 équivalents logements, soit + 25 % depuis 2016.

Les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) sont utilisées prioritairement et les énergies fossiles sont utilisées en complément, sauf pour la cogénération qui est prioritaire sur 2 réseaux en hiver du fait des contrats d'obligation d'achat d'électricité. Ainsi, la baisse de la rigueur climatique pénalise les réseaux de Vénissieux et Grande Ile pour leur taux d'EnR&R. La hausse importante du taux EnR&R du réseau Centre Métropole est due à la 1^{ère} année complète de fonctionnement de la chaufferie biomasse de Surville ainsi que l'arrêt de l'utilisation de la chaufferie gaz de La Doua, le réseau du Campus étant à présent physiquement raccordé au reste du réseau (environ 5 % des consommations). Tous réseaux confondus, le taux EnR&R est en augmentation à 59,9 %. Cela représente environ 120 000 t de CO₂ évitées, soit l'émission annuelle de 43 000 voitures.

Concernant les ventes de froid, elles sont en baisse du fait de la crise Covid qui a particulièrement touché le centre commercial de la Part-Dieu qui représente le quart des consommations. Les 2/3 de la baisse des consommations de froid lui sont ainsi imputables.

En matière d'activité commerciale pour la chaleur, il y a eu en 2020 : 8 déracordements (démolition d'immeubles), 75 mises en service de nouvelles sous-stations et 90 nouvelles polices d'abonnements signées sur l'ensemble des réseaux.

Indicateurs financiers	2018 (en k€)	2019 (en k€)	2020 (en k€)	Variation 2019-2020	
				relative	tendance
Contrat Centre Métropole - ELM					
produits	44 245	45 415	42 525	- 6,4 %	↘
charges	38 352	41 135	42 311	+ 2,9 %	↗
résultat avant impôts	5 892	4 280	214	- 95,0 %	↘
Contrat Plateau Nord - PNE					
produits			5 652	NC	NC
charges			5 970	NC	NC
résultat avant impôts			- 318	NC	NC
Contrat Grande Ile - V3E (uniquement 2^{ème} semestre pour 2019)					
produits		3 695	8 896	NC	NC
charges		3635	9 823	NC	NC
résultat avant impôts		139	- 927	NC	NC
Contrat Lyon La Duchère - Elyde					
produits	3 315	3 424	3 176	- 7,2 %	↘
charges	3 807	3 944	2 735	- 30,7 %	↘
résultat avant impôts	- 492	- 519	442	NC	↗
Contrat Givors - EGMI					
produits	1 489	1 587	1 806	+ 13,8 %	↗
charges	1 195	1 225	1 065	- 13,1 %	↘
résultat avant impôts	294	362	741	+ 104,8 %	↗
Contrat Vénissieux - Vénissieux Énergies					
produits	12 394	12 446	11 898	- 4,4 %	↘
charges	12 739	12 272	11 171	- 9,0 %	↘
résultat avant impôts	58	174	727	+ 317,0 %	↗

Globalement, sur l'ensemble des contrats, les produits sont majoritairement influencés par l'évolution des prix et des consommations de chaleur, les charges par les variations des achats en matière première.

L'abonnement est en hausse de + 1 % à 2 % pour tous les réseaux hors changement de contrat. Le tarif à la consommation évolue différemment suivant les contrats en fonction des variations de prix des énergies, du type de contrat d'approvisionnement des délégataires (prix fixe ou prix variable) et de leur proportion dans le tarif. Ainsi, la forte baisse du prix du gaz en 2020 a conduit à des baisses du tarif en fonction de la part du gaz dans le panier énergétique des réseaux. Les tarifs sont, ainsi, en baisse de 3 à 11 % suivant les contrats ; hors contrat Grande Ile qui bénéficie en plus d'une baisse due au nouveau contrat entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2019.

Globalement, l'évolution des produits et charges est cohérente pour tous les réseaux et principalement dépendante du coût des énergies et de l'évolution des ventes. En particulier, les ratios financiers des nouveaux contrats sont conformes aux comptes prévisionnels en tenant compte du décalage de certains travaux pour le réseau Centre Métropole et de la perception de droits de raccordement. Le contrat de Lyon La Duchère est structurellement déficitaire malgré la hausse du résultat due à des écritures de fin de contrat (reprise de provision) ; le déficit cumulé se situera environ à 6 M€ à terme. Enfin, concernant le contrat de Vénissieux, la surconsommation de gaz alliée à un coût d'achat de gaz faible a amélioré la marge du contrat.

Les rapports des délégataires ont été soumis, pour avis, à la séance plénière de la CCSPL du 26 octobre 2021. Il appartient donc au Conseil de les examiner pour en prendre acte ;

Vu l'avis de la CCSPL comme ci-après annexé ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2020 produit :

- par la société ELM, au titre de la DSP de production et de distribution de chaud et de froid urbains Centre Métropole,
- par la société Elyde, au titre de la DSP de production et de distribution de chaud urbain de Lyon La Duchère,
- par la société EGMI, au titre de la DSP de production et de distribution de chaud urbain de Givors,
- par la société V3E, au titre de la DSP de production et de distribution de chaud urbain Grande Ile,
- par la société PNE au titre de la DSP de production et de distribution de chaud urbain de Plateau Nord,
- par la société Vénissieux Énergies, au titre de la DSP de production et de distribution de chaud urbain de Vénissieux.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20211213-270882-DE-1-1 Date de télétransmission : 16 décembre 2021 Date de réception préfecture : 16 décembre 2021
